

Brèves de Conseil

(Conseil municipal du 15 décembre 2015)

Un débat principal : les orientations budgétaires 2016

Ce débat intervient après l'audit du cabinet privé FCL commandité par la nouvelle majorité municipale, qui prévoyait une situation catastrophique dès 2016 et le rapport de la Cour régionale de comptes qui trouve la gestion financière de la commune entre 2009 et 2014 correcte, même si les emprunts pour réaliser le complexe Félix Tessier vont entraîner une situation un peu tendue en 2015 et 2016 (comme l'avait dit l'ancienne majorité municipale). Il intervient aussi après la vive critique par le Maire de la décision de Nantes Métropole d'augmenter la taxe foncière pour financer des investissements jugés indispensables (voir texte : [cliquer ici](#)), prenant ainsi la posture de *Chevalier blanc* de la lutte contre l'impôt local. Et là, nous avons vu le miracle se réaliser : alors que FCL prédisait un autofinancement quasi nul en 2016 (et une menace de tutelle de la Préfecture, selon le Maire), grâce à quelques suppressions de postes (et création de certains autres) le chevalier blanc a fait apparaître un autofinancement net de 1 million € : un vrai conte de fée ! ... à moins de reconnaître que, comme l'on dit l'ancienne majorité et la Cour régionale des comptes, **la situation n'était pas aussi alarmante qu'on a bien voulu le communiquer.**

Reprenons les choses plus en détail.

⇒ En 2016 : cet autofinancement net de 1 M€ (semblant résulter d'un autofinancement brut de 1,8 M€ et d'une annuité de la dette en capital de 0,8 M€) sera utilisé pour construire un skate park (0,12 M€) et un city stade (0,12 M€) à l'Est de la commune (on ne saura pas plus où...), des jardins familiaux pour 0,1 M€ (où ?), rénover les vestiaires du stade Porcher (0,1 M€), sans doute des travaux de toitures à la mairie et d'autres travaux et renouvellements de matériels (mais on n'en sait pas plus ...).

⇒ Programmation Pluriannuelle d'Investissements : On a tout d'abord eu une Programmation Pluriannuelle des Suppressions de Postes, correspondant année par année aux départs en retraite « non remplacés », en Equivalents Temps Pleins (ETP). Cela correspond à 24 ETP d'ici 2020. L'opposition n'a pas manqué de faire remarquer que cela allait entraîner une dégradation des services publics servis à la population. En réponse, la majorité a précisé que certains départs pourront être remplacés et que d'autres embauches pourraient avoir lieu (par ex pour accompagner des ouvertures de classes). Dans ces conditions, on voit mal à quoi correspond la prévision d'évolution de la masse salariale présentée, d'autant qu'elle est « hors ouverture du multi-accueil Félix Tessier » (qui viendra pourtant impacter les frais de fonctionnement, même en cas de sous-traitance).

Cependant cette mesure miracle (mais très peu précise) doit permettre de dégager chaque année un autofinancement brut d'au moins 1,8 M€ sans augmenter les taux d'imposition (qu'en sera-t-il des tarifs des services municipaux ?). En fin de mandat, l'emprunt ne devra pas dépasser 10 M€, avec une capacité théorique de désendettement de 7 ans maximum.

⇒ Les réalisations prévues : un équipement sportif à l'Est de la commune (comme prévu dans la ZAC de la Minais et au Plan d'Aménagement d'Ensemble des Islettes) pour 7,1 M€, des travaux d'entretien et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap des locaux communaux, pour 4,1 M€ et une rénovation des équipements informatiques de la mairie et des écoles, ainsi que du site internet (0,35 M€).

⇒ Au total : les investissements sur l'ensemble du mandat devraient se monter à 12 M€ (nettement moins que le mandat précédent). Pour les deux premières années, les investissements d'entretien (courant et réhabilitations lourdes) seront limités à 0,6 M€, ce qui peut se comprendre pour passer les deux années difficiles. Mais l'opposition a fait valoir que, pour les années suivantes, abandonner l'idée d'un montant de 1,2 M€ par an risquait de voir le patrimoine communal se dégrader et de renouveler la situation que nous avons connue en 2007 (église, salle Le Bonniec, ...).

.../...

Les autres questions évoquées :

⇒ L'élection régionale : M. Alix a fait distribuer dans les boîtes aux lettres de la commune une lettre invitant à voter pour Bruno Retailleau. C'est son droit, d'autant qu'il est adhérent au parti « Les Républicains ». Par contre, ce qui est moins correct, c'est le paragraphe de ce tract qui porte une accusation individuelle envers Christophe Clergeau. Il faut de nouveau affirmer que la décision de construire le groupe scolaire-multi-accueil-salle de quartier de la Minais a été une décision collective de l'ensemble de la majorité municipale de gauche. Par ailleurs, plusieurs intervenants (dont le Maire) se sont félicités de la mobilisation des électeurs et électrices au second tour qui a empêché le basculement de certaines régions vers une majorité d'extrême droite. M. Alix a d'ailleurs salué l'attitude du PS dans les deux régions menacées et regretté la stratégie du NI(gauche)-NI(extrême droite) de la direction de son parti.

⇒ Le multi-accueil de la Minais : La municipalité souhaite sous-traiter le fonctionnement de ce service (avec l'approbation de l'opposition). Il faut quand même souligner que cela ne permettra aucune économie : ce qui ne sera plus comptabilisé en frais de personnel viendra s'ajouter aux frais de fonctionnement. De plus, la commune va y perdre en souplesse de gestion, avec la possibilité pour des agents d'aller d'un multi-accueil vers l'autre, en cas d'agents malades sur un site ou pour les vacances d'été (évoqué par Guy Thomas).

⇒ La restauration scolaire des écoles privées : La convention avec la Mairie, arrivée à échéance, va être renégociée. L'opposition a demandé que les écoles privées appliquent aussi des tarifs différenciés en fonction du revenu des familles. L'Adjointe à l'éducation a indiqué qu'elle mettrait cette question dans la négociation.